

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	15.12.2016	20h31	16.181	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical		
Titre : Projet de loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (Compensation des effets de la progression à froid)		
<p>Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition de la commission... décrète:</p> <p>Article premier La loi sur les contributions directes (LCdir), du 21 mars 2000, est modifiée comme suit :</p> <p><i>Article 45</i></p> <p>¹Les effets de la progression à froid sur l'impôt frappant le revenu des personnes physiques seront compensés intégralement par une adaptation équivalente des barèmes et des déductions en francs opérées sur le revenu. Les montants doivent être arrondis aux 100 francs supérieurs ou inférieurs.</p> <p>²Le Conseil d'État adapte chaque année les barèmes et les déductions à l'indice suisse des prix à la consommation. Le niveau de l'indice au 30 juin précédant le début de la période fiscale est déterminant. L'adaptation est exclue si le renchérissement est négatif. L'adaptation qui a lieu après un renchérissement négatif se fait sur la base du dernier barème adapté.</p> <p>Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.</p> <p>Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur au 1^{er} janvier 2018. ²Le Conseil d'État pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.</p>		
Neuchâtel, le	Au nom du Grand Conseil : <i>Le président,</i>	<i>La secrétaire générale,</i>
L'urgence est demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Sandra Menoud		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Caroline Gueissaz	Claude Guinand	Hermann Frick
Patrice Zürcher	Béatrice Haeny	Yvan Botteron
Laurent Schmid		